

DISTINGUER LA COPROPRIÉTÉ DE LA VOLUMÉTRIE SAVOIR QUELLE DIVISION CONSEILLER

LA MISE EN COPROPRIÉTÉ D'UN IMMEUBLE BÂTI

- ◇ Le champ d'application de la copropriété
- ◇ La mise en place de la copropriété
- ◇ La modification d'un lot de copropriété
- ◇ Étude d'un EDD-RCP : les clauses essentielles

LA DIVISION EN VOLUME

- ◇ L'intérêt de la division en volume et son champ d'application
 - Le champ d'application depuis l'ordonnance du 30 octobre 2019
 - La technique de la division en volume
- ◇ La division en volume et l'opération de construction
- ◇ La gestion des volumes : l'EDDV et le cahier des charges
- ◇ La gestion des équipements communs : l'ASL

LES DIVISIONS FONCIÈRES EN VUE DE CONSTRUIRE

- ◇ Les différentes divisions foncières et unités foncières
 - Notions de base
- ◇ La procédure de détachement de terrain
- ◇ Distinguer le lotissement soumis à déclaration ou au permis d'aménager
- ◇ Distinguer le lotissement du permis de construire valant division
- ◇ Les règles du lotissement de la loi ALUR à la loi ELAN



CODE FORMATION : DNU07

Durée de la formation : 1 jour (7h)

Niveau : Intermédiaire

Prérequis :
Connaissances en droit immobilier

Public concerné :
Notaires et collaborateurs

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir exposer les différentes autorisations préalables ;
Faire la distinction entre une mise en copropriété et la division en volume ;
Connaître les règles du lotissement

COMPÉTENCES VISÉES

Donner les alertes nécessaires pour guider le choix du client entre une mise en copropriété et une division en volume ;
Conseiller le client désirant diviser un immeuble

Coût de la formation
260.00 € HT / jour

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation.
SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.
Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.